

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable John N. Turner (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement et de l'amendement de M. Lambert (Edmonton-Ouest) (p. 1526).

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, il est évident, bien sûr, que le budget présenté par le ministre des Finances lundi soir démontre qu'il a changé d'attitude sur un bon nombre de questions, qu'il a accepté ce qu'il rejetait il y a un an ou en mai dernier et ce qu'il rejetait tout au long de la campagne électorale fédérale. C'est précisément ce fait qui conduirait des gens responsables, des gens qui sont disposés à faire leur devoir pour permettre au Parlement de remplir sa charge, à appuyer ce budget et à apprécier le fait que, face aux critiques, l'honorable ministre a changé d'avis. Il a changé d'avis pour une bonne raison: c'est qu'il fait partie maintenant d'un gouvernement minoritaire chancelant. Il a changé parce qu'au Parlement, lui-même et le gouvernement doivent tenir compte de l'opinion des autres. Ils ne peuvent continuer d'agir selon leur bon plaisir dans le mépris de l'opinion des autres.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: C'est pourquoi ils ont changé d'avis.

Je serais plus disposé à croire à la sincérité de la préoccupation envers les chômeurs de certains porte-parole du parti conservateur si, chaque fois qu'ils parlent ainsi, je ne me rappelais pas comment ils ont voté sur la loi sur l'assurance-chômage et leur attitude au sujet des prévisions budgétaires. En ce qui a trait à la loi sur l'assurance-chômage tout particulièrement si leur vote avait été majoritaire, les chômeurs ne recevraient pas maintenant les prestations auxquelles ils ont actuellement droit légalement et humanitairement.

Des voix: C'est honteux.

M. Lewis: Le fait est que le 30 octobre, le peuple canadien n'a accepté ni l'un ni l'autre des partis traditionnels à la Chambre comme gouvernement majoritaire du Canada. Ils ont rejeté la façon dont le gouvernement libéral s'était acquitté de son travail pendant les quatre années et demie précédant cette date et ils ont aussi rejeté le parti conservateur. Je répète à mes amis du parti conservateur ce que j'ai dit à un journaliste pendant la campagne électorale—je pense que cela a été rapporté dans le magazine *Time*: si le parti conservateur avait un programme et une direction à offrir, le peuple canadien était si anti-Trudeau qu'il aurait remporté un succès complet aux élections. C'est, de toute évidence, ce que l'on ressentait partout au Canada. Dans la situation présente, le peuple canadien s'étant créé un dilemme, je pense juste que le Parlement fonctionne et obtienne tout ce qu'il est possible d'obtenir du gouvernement qui se trouve en place. Le gouvernement doit écouter. C'est pourquoi il a accepté ce qu'il avait rejeté autrefois. C'est pourquoi la pension de vieillesse est passée à \$100.

M. Gillies: Belle affaire!

M. Lewis: Le député dit «Belle affaire». Je l'informe qu'en me basant sur les promesses qu'a faites le parti

Budget—M. Lewis

conservateur au cours de la campagne électorale et celles qu'a faites le chef de l'opposition (M. Stanfield), l'année dernière, au cours du débat sur le budget de mai, tous les calculs que j'ai pu faire en arrivai à un peu moins de \$100. En fait, lorsque le chef de l'opposition s'est adressé aux pensionnés de la vieillesse à Vancouver l'année dernière et qu'ils lui ont demandé s'il accepterait que la pension passe à \$150, il a répondu par la négative. Je pense que la pension aurait vraisemblablement été de \$90.

M. Gillies: Il a dit, voyons cela.

M. Lewis: Maintenant ils ont une pension de vieillesse de \$100. Mes collègues et moi-même n'en sommes pas satisfaits.

Une voix: Nous non plus.

M. Lewis: Certainement, les conservateurs n'en sont pas satisfaits. Mais s'ils avaient eu le pouvoir, les pensionnés se seraient contentés de \$90. Les députés qui se trouvent à ma droite disent maintenant qu'ils ne sont pas satisfaits des \$100. Je répète que notre parti pense que l'augmentation aurait dû être plus importante mais je veux dire ceci aux députés de la Chambre et au peuple canadien: je sais, non seulement je pense, que la pension de la vieillesse n'aurait pas été de \$100 si le Nouveau parti démocrate n'avait pas insisté pour qu'elle ne soit pas inférieure à \$100. J'estime qu'il s'agit là d'un service rendu aux personnes âgées de notre pays et je suis fier que mon parti le leur ait rendu.

• (1410)

Il y a une pension de base de \$100 par mois, mais ce qui est plus important encore c'est que jointe au supplément cela fait un montant de \$170 pour les célibataires et de \$325 pour les couples mariés. Ces montants ne suffisent toutefois pas à leur assurer le genre de dignité et de confort auxquels ils ont droit, mais ils constituent une amélioration considérable par rapport à leur situation antérieure. C'est à la suite des événements du 30 octobre que cet avantage a été inclus dans le budget. Ces propositions nous seront présentées sous la forme d'un projet de loi; je le répète, en raison de l'attitude adoptée au Parlement par le Nouveau parti démocratique. A lui seul, ce résultat justifie l'attitude responsable que les membres de notre parti ont adoptée.

Il est aussi question dans le budget d'une diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers. Il est vrai que 5 p. 100 n'est que 2 p. 100 de plus que l'impôt de 3 p. 100, mais certains députés ont demandé que la réduction de l'impôt sur le revenu se fasse de façon progressive. J'ai toujours dit qu'il devrait y avoir une diminution de l'impôt sur le revenu des personnes à revenu moyen ou faible et non sur celui des gens dont le revenu est au-dessus de la moyenne. De toute façon, en réponse aux demandes qui ont été formulées nous sommes maintenant en présence des réductions fiscales les plus progressives que ce Parlement n'ait jamais consenties, et je suis fier de ce que mes collègues et moi-même y soyons pour quelque chose.

Lorsque mes amis conservateurs se frappent la poitrine en disant qu'ils en feraient autant à notre demande, comme l'a dit l'honorable député de Northumberland-Durham (M. Lawrence), cela me rappelle un autre être, mais non du genre auquel je songe.